

	TROPHEES DEPARTEMENTAUX JEUNES 2023-2024	Adoption	11/07/2023
		Entrée en vigueur	Septembre 2023
		Validité	Saison 2023-2024

Responsable comité pour les compétitions jeune :
Hervé ROCHEREAU : icjeune.codep49bad@gmail.com

PREAMBULE :

Le Comité Départemental de Badminton du Maine et Loire organise un circuit de 6 étapes de simples et **2 étapes de doubles** :

Le circuit est ouvert de la catégorie poussin à cadet.

Ces étapes se jouent dans tout le département par niveaux de jeu composant des séries selon le classement hebdomadaire, la première série est appelée « **Elite** » et les suivantes « **Espoir 1** », « **Espoir 2** », « **Espoir 3** »...

Ce circuit est régi par le règlement général des compétitions.

Cette saison, la série ELITE se jouera avec phases finales, les séries ESPOIRS les joueront sans phases finales comme la saison précédente, afin de réduire les temps d'attente et la durée de la compétition pour chaque joueur.

CALENDRIER 2023 - 2024 :

		Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets
TDJ 1	14-15 Octobre 2023	RB	RB	RB	RB
TDJ 2	11-12 Novembre 2023	BACH	BACH	BACH	BACH
TDJ 3	09-10 décembre 2023	ABB	BC	ABB	BC
TDJ 4 (double)	13-14 Janvier 2024	TB	TB	TB	TB
TDJ 5	03-04 Février 2024	?	ONEA	?	ONEA
TDJ 6	16-17 Mars 2024	BLA	ASA	BLA	ASA
TDJ 7	13-14 Avril 2024	AGDBL	BCS	AGDBL	BCS
TDJ 8 (double)	08-09 Juin 2024	ASPC	ASPC	ASPC	ASPC

1. COMPOSITION DES SERIES

L'ensemble des inscrits formera une liste de joueurs classés selon leur classement hebdomadaire (CPPH) à **J-8 avant la date du tournoi**.

- COMPOSITION DES POULES ELITE
les 8 premiers joueurs seront sélectionnés en ELITE répartis sur 2 poules de 4.
2 sortants par poule iront disputer les phases finales à partir de 1/2 de finales.
Cependant, lorsque l'écart de classement est trop important, le nombre de joueurs peut être diminué.
- COMPOSITION DES POULES ESPOIRS
à partir du 9^{ème} inscrit au CPPH (**sauf dans le cas de poules élites réduites**) les joueurs seront répartis sur des poules de 4 à 5 joueurs, nommées poule ESPOIR 1, poule ESPOIR 2, ...
- Pour la catégorie Poussin, en fonction du nombre de participantes, il est possible de former des poules mélangeant garçon et fille **mais ce format n'est pour le moment pas pris en compte dans l'export des résultats dans Poona.**

2. INSCRIPTIONS

Les joueurs sont inscrits dans leur catégorie d'âge. Il est possible de surclasser certains dans la catégorie supérieure. **Dans le cas d'un surclassement, le club doit prévenir le responsable de la Commission jeune du comité ainsi que les organisateurs de l'étape du TDJ.**

Attention, un joueur ne peut participer qu'à une seule catégorie d'âge par étape.

Le rang ou niveau des poussins devra être précisé en commentaire dans badnet lors de l'inscription des joueurs.

En cas de surnombre (les places étant limitées), les inscriptions avec le règlement seront prises dans l'ordre d'arrivée, cachet de la poste faisant foi.

Le dimensionnement des tableaux sera à l'appréciation du JA et des organisateurs.

Un club recevant plusieurs catégories sur une journée devra recevoir soit poussins/ minimes soit benjamins / cadets. Un club peut recevoir les 4 catégories sur un weekend complet en séparant les catégories sur les 2 journées comme précédemment.

A titre indicatif, le nombre de terrains nécessaires :

- 5 terrains = environ 90 matchs
- 7 terrains = environ 126 matchs

Depuis 2011, le cahier des charges pour les compétitions poussins a été modifié et devra être appliqué sur les TDJ : filet à 1,40m au poteau et sans le couloir du fond.

3. DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Tout TDJ sera géré par Badnet.

Le TDJ ELITE se déroulant avec 2 poules de 4 joueurs puis phases finales, chaque joueur jouera au moins 3 matchs et jusqu'à 5 matchs pour les finalistes. Les finalistes seront récompensés.

Le TDJ ESPOIR se déroulant par poule unique de 4 joueurs, chaque série sera jouée en 6 matchs, chaque joueur jouant 3 matchs dans sa série. Il n'est pas joué de phases finales.

Le tableau de sortie de poule détermine le 1er, 2nd, 3ème et 4ème pour un classement.

Les 2 premiers joueurs sont ensuite récompensés puis libérés. **Les organisateurs ont liberté pour éventuellement récompenser les autres participants.**

Le GEO a autorité pour assurer le bon déroulement de la compétition sans la présence d'un JA.

4. RECOMPENSES

A l'issue de chaque étape, les clubs organisateurs devront récompenser les **2 premiers** de chaque série « élite », « espoir 1 », « espoir 2 »,.... Les récompenses sont au choix du club organisateur.

Les récompenses se font au plus tôt afin de libérer les joueurs, la compétition ne devrait donc pas excéder 3 à 4 heures pour un joueur.

Une photo de podium est souhaitée pour article de presse ou sur site/ page FB du comité.

5. FORFAITS ET SANCTIONS

Il est important de sensibiliser les jeunes, les parents et les responsables jeunes sur les difficultés engendrées par les forfaits non signalés qui pénalisent fortement l'organisation des TDJ et sont très désagréables pour les autres joueurs qui pourraient alors trop peu jouer.

En conséquence :

- Tout joueur, sachant à l'avance son indisponibilité pour le tournoi, doit téléphoner au club organisateur.
- Si le joueur prévient avant le tirage au sort, les droits d'engagement seront remboursés.
- Après le tirage au sort, ils ne seront remboursés que sur présentation d'un justificatif (certificat médical,...) à adresser au club organisateur **pour faciliter le remboursement. De plus, les responsables du jeune doivent faire parvenir à la Ligue des Pays de la Loire de Badminton le ou les justificatifs du forfait dans un délai de 5 jours après la compétition à l'adresse suivante : secretariat@badminton-paysdelaloire.fr**

Le club organisateur sera tenu d'envoyer dans la semaine suivant le TDJ la liste des forfaits ayant eu lieu après tirage des tableaux ou des problèmes rencontrés (fichier excel fourni) au responsable des TDJ :

Hervé Rochereau : icjeune.codep49bad@gmail.com

Tout forfait **non justifié** sera pénalisé d'une **amende de 15 €** adressée au club au nom du joueur, règlement par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Badminton du Maine et Loire.

Tant que cette amende n'aura pas été réglée, le joueur sera donc suspendu : il ne sera plus autorisé à s'inscrire aux autres étapes des TDJ. En cas de récidive, le joueur pourra être suspendu par la Commission TDJ. La Commission Départementale d'Arbitrage pourra traiter les contestations de suspensions sur demande des clubs dans un délais de 14 jours suite à la suspension.

6. CAHIER DES CHARGES

Après réception des confirmations des lieux, le Comité Départemental rédigera la plaquette de chaque étape et se chargera de l'envoi aux clubs du département.

-le club organisateur doit avoir un GEO au sein du club ou s'engager à former un GEO dans la saison en court pour être autorisé à recevoir un TDJ.

- Date limite d'inscription : * 10 jours avant le TDJ
- Tarif : * 6 € par joueur dont 1€ reversé au Comité Départemental par les clubs organisateurs.
- Tirage des tableaux : * le samedi avant le TDJ, le CPPH pris en compte sera celui à J-8 avant le tournoi.
* le GEO doit vérifier le fichier des forfaits du TDJ précédent pour valider ou non l'inscription des joueurs
Il servira de référence pour établir la répartition des joueurs dans les séries.
Le tirage est géré par le club organisateur et validé par le JA.

* les tableaux et échéanciers seront transmis au Juge Arbitre le jour du tirage pour validation définitive le lundi soir.
- Envoi **obligatoire** des convocations : * le mardi avant le TDJ
- Compétition : * le dimanche et/ou le samedi selon possibilités d'accueil

* horaires recommandés :
Accueil des joueurs : 8h
Début des matchs : 8h30
Fin des matchs : 18h30
NB: si moins d'inscrits, possibilité de décaler le début des matchs à 9h en le précisant sur les convocations.

* horaires indicatifs pour 5 terrains avec 1 catégorie
une série se joue en 3h
5 séries Garçons et/ou Filles jouent de 8h30 à 11h30,
puis 5 autres séries se jouent de 11h30 à 14h30,
enfin les dernières séries se jouent à partir de 14h30.
environ 60 joueurs concernés.
* accueil des joueurs 1h avant leur match, en début de tournoi (1/2 heure avant)

- Le GEO doit effectuer l'export des fichiers badnet vers Poona : le dimanche soir ou mardi au plus tard.

Il est demandé que les organisateurs maîtrisent la gestion d'une compétition. Inscription, saisie Badnet, tirage des tableaux... (Le GEO peut être celui du club ou d'un autre club tout en respectant le premier point du cahier des charges).

Remarque : prévoir des accès badnet aux JA pour une validation plus rapide de leur part.

La présence d'un arbitre ou juge-arbitre est souhaitable sur chaque étape. Les JA sont nommés par le comité et leurs frais pris en charge par le comité départemental.

Le club organisateur devra aussi proposer un nombre suffisant de bénévoles pour le bon déroulement de la compétition et tenir une buvette fournie avec des tarifs raisonnables.

Un ou plusieurs juges arbitres référents seront désignés par le comité pour chaque journée de la compétition.